

ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

École

Pierre de Saint-Ours

Responsable du plan de lutte

Josée Beaudet

Membres du comité

France Vachon

Marilou Trudel

Marie-Pierre Samson

psychoéducatrice

Technicienne en éducation spécialisée

enseignante

Ce document a été conçu pour vous soutenir dans l'évaluation de la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence de votre école. Il pourra être utilisé pour informer votre conseil d'établissement, les parents, le protecteur de l'élève, ainsi que le centre de services scolaire, de cette évaluation et de cette révision annuelle.

Tel qu'énoncé dans la LIP :

75.1. Le conseil d'établissement adopte le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et son actualisation proposés par le directeur de l'école. [...] Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est révisé annuellement et, le cas échéant, il est actualisé.

83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève.

96.13. Le directeur de l'école assiste le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs et, à cette fin: [...] 1.2° il coordonne l'élaboration, la révision et, le cas échéant, l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence; [...]

La direction générale du centre de services scolaire devra rédiger un rapport au MEQ faisant état des actes d'intimidation et de violence dans son centre :

220. Le centre de services scolaire prépare un rapport [...]. Le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacun de ses établissements, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de son directeur général par les directeurs d'établissement d'enseignement en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève. [...]

Une condition préalable à cette à la réalisation de cette responsabilité de la commission scolaire :

96.12. Le directeur de l'école transmet au directeur général du centre de services scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné.

Forces 2023-2024	Défis 2023-2024
<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de sécurité chez les élèves et le personnel à l'école - Intervention des employés sur la violence - Climat entre les membres du personnel est positif - Consultation du personnel par la direction et initiative de la direction pour la gestion de la violence - Climat de confiance - Réputation du personnel + - 100% du personnel a répondu n'avoir jamais été frappé - Environnement + pour les élèves et aussi pour le personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des élèves face à l'opinion des autres - Favoriser le sentiment de justice entre les élèves (en lien avec les interventions du personnel). - Implication des élèves dans le processus de prévention de la violence. - Autant de la part du personnel que des élèves, on observe un manque de respect entre les élèves et envers les membres du personnel - Peu de dénonciation, enjeu dénoncer
Pistes de travail pour l'année scolaire 2024-2025	
<ul style="list-style-type: none"> - Créer des relations aimantes, respectueuses et cohérentes pour l'efficacité de l'encadrement. - Projet collaboratif, ateliers en petits groupes pour améliorer les relations entre les élèves - Sensibilisation à la « bonne » dénonciation. - Valoriser les valeurs du projet éducatif par différentes activités - Collaboration avec les parents, implications des parents pour des activités porteuses de sens (ex : fête de la rentrée, fin d'année, Noël, Halloween, etc). - Mise en œuvre, continuation de Moozoom 	

- Favoriser des ateliers préventifs dans TOUTES les classes.
- Continuer de prendre soins par des renforcements + (chez les élèves) et attentions chez le personnel.
- Surveiller les gestes de violence sur le terrain de l'école
-